SEANCE du 06.05.2008

Convention d'assistance technique informatique auprès du Centre de gestion de la Mayenne

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Mayenne assure une prestation d'assistance technique informatique depuis que la mairie est informatisée.

La réglementation exige dorénavant une convention d'adhésion à ce service.

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'adhérer au service informatique du Centre de Gestion,

Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention

Chemin du Vieux Tertre Athée

Le chemin du Vieux Tertre a une partie commune avec les communes d'Athée et de La Chapelle . La commune d'Athée ayant proposée sa réfection à la communauté de communes de Craon qui l'a acceptée ; le conseil municipal de la chapelle donne son accord pour la prise en charge des travaux sur la partie appartenant à la commune

Extension lotissement

Suite à la deuxième réunion avec le cabinet d'urbanisme, le conseil municipal émet les remarques suivantes :

L'esquisse de base est retenue mais :

- laisser un plus libre choix dans l'implantation des maisons
- l'enfouissement de la ligne électrique passant au dessus du lotissement est nécessaire

Des devis sont demandés : 2 solutions

Effacement au dessus du lotissement

Effacement au dessus du lotissement et du plan d'eau

Bassin de rétention : la sécurité est une priorité

La rue desservant le lotissement *sera* appelée rue du Fresne, le nom lotissement des Acacias est conservé pour cette extension.

ANTENNE ORANGE

La société SOGETREL a contacté la mairie pour présenter un projet d'implantation d'une antenne orange sur la commune .

En raison de la mauvaise réception constatée dans plusieurs endroits de la commune, il est apparu intéressant de les rencontrer.

La couverture serait de 20 à 30 km

- -possibilité de la placer sur un terrain de foot(en tous les cas un point haut de la commune)
- -30 m de haut
- prise en charge de tous les frais par Orange qui verse une location de 1600€ par mois
- délai de mise en place de 1 an (étude, enquête publique, travaux)

Le conseil décide de poursuivre l'étude (nouvelle rencontre avec la société- visite de sites existants-influence santé etc..)

DEMANDE DE CU

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une demande de CU pour un terrain route de Denazé cadastré AB97 (3400m2) et appartenant à Mme DEWULF

Il fait part également d'une rencontre qu'il a eu avec la CAM pour un terrain à vendre de 6500 m2.

PROPOSITION DE 12 DELEGUES TITULAIRES ET 12 DELEGUES SUPPLEANTS EN VUE DE CONSTITUER LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

L'article 1650(article 3) du code général des impôts précise que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts est la même que celle du mandat du conseil municipal. Suite aux récentes élections, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission composée du maire et de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants choisis parmi 12 membres titulaires et 12 membres suppléants proposés par le Conseil Municipal à la Direction Générale des Impôts.

Après délibération, le Conseil Municipal propose les personnes suivantes :

Titulaires/domiciliés dans la commune Suppléants : domiciliés dans la commune

PASSELANDE M.Ange « La Gigonnière METAIRIE Thierry « 13 lot de laTouche

LEFEVRE Olivier « le Vivier » BANNIER Loic « le Patis »

COURNEZ Josiane « la Bourdonnais » PIQUET J. Jacques « 11 rue de la Mairie »

CHAUDET Denise « La Métairie » GAROT Nathalie « le Plessis »

HOUTIN Michel « 2 rue des Acacias » GAROT Paul « 2 rue des Loisirs »

Titulaire hors commune Suppléant hors commune

COURNEZ Francis JOSEPH Alain

6 Rue Lamartine 53400 CRAON rte de Craon 53230 COSS^ LE VIVIEN

ECOLE

Regroupement pédagogique avec Cosmes ? Rencontre avec les élus et l'inspection académique